



Strasbourg, 6 novembre 2019
[agenda01f_2019.docx]

T-PVS/Agenda(2019)1

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

39^e réunion
Strasbourg, 3-6 décembre 2019

Ouverture de la réunion: mardi 3 décembre 2019 à 9h30, Palais de l'Europe, salle 5¹

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

PARTIE I - OUVERTURE

- 1. OUVERTURE DE LA REUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. RAPPORT DU PRESIDENT ET COMMUNICATIONS DES DELEGATIONS ET DU SECRETARIAT**
- 3. FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT DE LA CONVENTION DE BERNE**
- 3.1 Financement de la Convention de Berne**
- 3.2 Vision de la Convention de Berne pour la décennie post-2020 et contribution au cadre mondial actuel sur la diversité biologique**

PARTIE II - SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS JURIDIQUES

- 4. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS JURIDIQUES DE LA CONVENTION**
- 4.1 Rapports biennaux 2015-2016 et 2017-2018 concernant les exceptions faites aux articles 4, 5, 6, 7 et 8 et rapports quadriennaux 2013-2016**
 - 4.1.1 Etat d'avancement des soumissions de rapports biennaux*
 - 4.1.2 Rapports biennaux des parties contractantes qui sont des Etats membres de l'UE : règles et instructions*
- 4.2 Proposition d'amendement des Annexes à la Convention : Proposition de déplacer la bernache nonnette (*Branta leucopsis*) de l'Annexe II à l'Annexe III de la Convention de Berne**

¹ Le plan pour la discussion de l'ordre du jour est disponible à la fin de ce document

PARTIE III – SUIVI DES ESPECES ET DES HABITATS

5. SUIVI DES ESPECES ET DES HABITATS

5.1 Espèces exotiques envahissantes

5.2 Conservation des grands carnivores

5.3 Conservation des oiseaux : éradication de la mise à mort, du piégeage et du commerce illégaux d'oiseaux sauvages

5.4 Diversité biologique et changement climatique

5.5 Conservation des habitats

5.5.1 *Réseau Emeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation*

5.5.2 *Diplôme européen des espaces protégés*

5.6 Rapport au titre de la Résolution n° 8 (2012) sur l'état de conservation des espèces et des habitats

PARTIE IV - SUIVI DES SITES ET POPULATIONS SPECIFIQUES

6. SITES ET POPULATIONS SPECIFIQUES

6.1 Dossiers ouverts

- 1995/6 : Chypre : péninsule d'Akamas
- 2004/2 : Bulgarie : éoliennes à Balchik et à Kaliakra - Via Pontica
- 2010/5 : Grèce : menaces pour les tortues marines à Thines Kiparissias
- 2012/9 : Turquie : dégradations alléguées sur les plages de ponte des ZPS de Fethiye et de Patara
- 2013/1 : Macédoine du Nord : installations hydroélectriques sur le territoire du Parc national de Mavrovo
- 2016/5 : Albanie : Allégations de nuisances liées à la création d'installations hydroélectriques sur le cours de la Vjosa 2016/5

6.2 Dossiers éventuels

- 2001/4 : Bulgarie : autoroute traversant la gorge de Kresna
- 2017/01 : Norvège : manque de protection juridique pour l'Autour des palombes et les oiseaux de proie
- 2016/4 : Monténégro : développement d'un projet commercial dans le Parc national du lac de Skadar, un site candidat Emeraude

6.3 Suivi de plaintes et de recommandations antérieures²

- Recommandation n° 9 (1987) sur la protection de *Caretta Caretta* dans la baie de Laganas, Zakynthos (Grèce)

² Point de l'ordre du jour uniquement pour information, sauf demande contraire

- Recommandation n° 95 (2002) sur la conservation des tortues marines à Kazanlı plage (Turquie)
- Recommandation n°190 (2016) sur la conservation des habitats naturels et de la vie sauvage, notamment les oiseaux, dans le cadre du boisement des zones de faible altitude en Islande
- Recommandation n°199 (2018) sur le plan d'action paneuropéen pour la conservation de l'esturgeon

PARTIE V – ACTIVITES DE COOPERATION ET COMMUNICATION, ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2020-2021

- 7. COORDINATION INTERNATIONALE AVEC D'AUTRES AME ET ORGANISATIONS**
- 8. SENSIBILISATION ET VISIBILITE**
- 9. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES ET BUDGET POUR 2020-2021**
- 10. ETATS A INVITER COMME OBSERVATEURS A LA 40^E REUNION**

PARTIE VI - AUTRES POINTS

- 11. ELECTIONS DU (DE LA) PRESIDENT(E) ET DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E) ET DES MEMBRES DU BUREAU**
- 12. DATE ET LIEU DE LA 40^E REUNION**
- 13. ADOPTION DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA REUNION**
- 14. QUESTIONS DIVERSES (POINTS POUR INFORMATION SEULEMENT)**

PLAN DE DISCUSSION DE L'ORDRE DU JOUR

MATINS 9h30 - 12h45	APRES-MIDIS 14h30 - 18h00
MARDI 3 décembre	
1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 2. RAPPORT DU PRESIDENT ET COMMUNICATIONS 3. FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT DE LA CONVENTION DE BERNE 3.1 Financement de la Convention de Berne 3.2 Convention de Berne à la décennie post-2020 et contribution au cadre mondial actuel sur la diversité biologique 4. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS JURIDIQUES DE LA CONVENTION 4.1 Rapports biennaux et quadriennaux 4.1.1 <i>Etat d'avancement des soumissions de rapports biennaux</i> 4.1.2 <i>Rapports biennaux des parties contractantes qui sont des Etats membres de l'UE : règles et instructions</i> 4.2 Proposition d'amendement du statut de la bernache nonnette	5. SUIVI DES ESPECES ET DES HABITATS 5.1 Espèces exotiques envahissantes 5.2 Conservation des grands carnivores 5.3 Conservation des oiseaux : éradication de la mise à mort, du piégeage et du commerce illégaux d'oiseaux sauvages 5.4 Diversité biologique et changement climatique 5.5 Conservation des habitats 5.5.1 <i>Réseau Emeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation</i> 5.5.2 <i>Diplôme européen des espaces protégés</i> 5.6 Rapport au titre de la Résolution n° 8 (2012) sur l'état de conservation des espèces et des habitats
	18h45 : Evènement annexe – Conservation des esturgeons
MERCREDI 4 décembre	
6. SITES ET POPULATIONS SPECIFIQUES 6.1 Dossiers ouverts ➤ 1995/6 : Chypre : péninsule d'Akamas ➤ 2004/2 : Bulgarie : éoliennes à Balchik et à Kaliakra-Via Pontica ➤ 2010/5 : Grèce : menaces pour les tortues marines à Thines Kiparissias ➤ 2012/9 : Turquie : dégradations alléguées sur les plages de ponte des ZPS de Fethiye et de Patara ➤ 2013/1 : Macédoine du Nord : installations hydroélectriques sur le territoire du Parc national de Mavrovo ➤ 2016/5 : Albanie : Allégations de nuisances liées à la création d'installations hydroélectriques sur le cours de la Vjosa 2016/5 6.2 Dossiers éventuels ➤ 2001/4 : Bulgarie : autoroute traversant la gorge de Kresna	6.2 Dossiers éventuels ➤ 2017/01 : Norvège : manque de protection juridique pour l'Autour des palombes et les oiseaux de proie ➤ 2016/4 : Monténégro : développement d'un projet commercial dans le Parc national du lac de Skadar, site candidat Emeraude 6.3 Suivi de plaintes et de recommandations antérieures ➤ Recommandation n° 9 (1987) sur la protection de Caretta Caretta dans la baie de Laganas, Zakynthos (Grèce) ➤ Recommandation n° 95 (2002) sur la conservation des tortues marines à Kazanlı plage (Turquie) ➤ Recommandation n°190 (2016) sur la conservation des habitats naturels et de la vie sauvage, notamment les oiseaux, dans le cadre du boisement des zones de faible altitude en Islande ➤ Recommandation n°199 (2018) sur le plan d'action paneuropéen pour la conservation de l'esturgeon
12h 45 : Cérémonie marquant la signature de la Charte de la biodiversité de l'Eurométropole à Strasbourg par le Conseil de l'Europe	19h00 : Réception offerte par la Présidence finlandaise de l'UE à l'occasion du 40ème anniversaire de la Convention de Berne
JEUDI 5 décembre	
7. COORDINATION INTERNATIONALE AVEC D'AUTRES AME ET ORGANISATION 8. SENSIBILISATION ET VISIBILITE 9. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES ET BUDGET POUR 2020-2021 10. ETATS A INVITER COMME OBSERVATEURS A LA 40^E REUNION	Suite des travaux non finalisés
VENDREDI 6 décembre	
11. ELECTIONS DU (DE LA) PRESIDENT(E) ET DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E) ET DES MEMBRES DU BUREAU 12. DATE ET LIEU DE LA 40^E REUNION 13. ADOPTION DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA REUNION 14. QUESTIONS DIVERSES	

Note : la salle 6 (Palais de l'Europe) sera disponible pour les réunions de coordination de l'UE (sans interprétation).